

**Conférence ministérielle de l'AIEA sur les sciences et les technologies
nucléaires**

Déclaration de M. François JACQ,

Administrateur général du CEA

(Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)

Chef de la délégation française

Madame, Monsieur les co-Présidents,

1. Je souhaiterais tout d'abord rendre hommage au travail de concertation étroite que vous avez conduit pendant la préparation de cette conférence.
2. De grande qualité, cette consultation a permis de nous entendre sur une déclaration commune substantielle, ce dont nous pouvons nous féliciter. Ainsi, nous réaffirmons le rôle décisif des sciences et des technologies nucléaires pour le développement humain, mais aussi notre détermination collective à les promouvoir.
3. La France s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Je souhaite formuler les observations complémentaires suivantes à titre national.

Articulation avec le TNP

Madame, Monsieur les co-Présidents,

4. Le développement de la coopération nucléaire civile est l'un des objectifs fondamentaux du Traité sur la Non-Prolifération des armes nucléaires, tel que défini dans son article IV. La France est pleinement engagée dans la mise en œuvre de ces dispositions. Son action s'inscrit aussi bien dans le cadre multilatéral, notamment à travers les programmes et outils de coopération de l'AIEA pour le transfert de connaissance et le développement des compétences, que dans une politique active de coopération bilatérale. Cette Conférence met en évidence les bénéfices que l'ensemble de la communauté internationale tire du développement partagé des usages pacifiques de l'atome. Elle rappelle que le développement de ces technologies et leurs applications constituent un succès du TNP, qu'il convient de valoriser dans la perspective de la Conférence d'examen en 2020.

Contributions des applications nucléaires aux objectifs du développement durable

Madame, Monsieur les co-Présidents,

5. Par cette conférence, la communauté internationale reconnaît le rôle majeur des technologies nucléaires au service du développement humain, tant pour la poursuite des objectifs du développement durable (ODD) qu'au regard des enjeux liés au changement climatique.

6. Le programme de cette conférence, très riche et varié, atteste de ce potentiel. Il m'est impossible de citer tous les domaines où ces technologies auront un rôle déterminant pour l'amélioration du bien-être du plus grand nombre. Je souhaiterais néanmoins mettre en exergue la santé, domaine qui nous concerne tous et au fort potentiel.

7. Dans le domaine médical, la plus-value des techniques nucléaires est indéniable et devrait jouer un rôle particulier avec l'avènement de la médecine du futur. Elles jouent déjà un rôle majeur dans le traitement ou le diagnostic de nombreuses maladies. Demain, elles permettront d'évaluer et de suivre la réponse à des traitements innovants personnalisés, de déployer de nouvelles approches couplant diagnostic et thérapies ciblées par radionucléides ou encore d'adapter certains traitements en fonction de la radiosensibilité individuelle. L'AIEA a déjà montré la pertinence de ses travaux et son expertise sera demain essentielle pour accompagner le déploiement de cette médecine personnalisée et individualisée.

8. Il me semble aussi nécessaire de rappeler ici nos engagements au titre de l'accord de Paris sur le climat. Le nucléaire est une énergie à très faible émission de carbone et apporte une contribution importante à la lutte contre le changement climatique. En outre, les autres applications nucléaires jouent un rôle majeur en matière de suivi des dérèglements climatiques et d'adaptation des sociétés humaines, notamment grâce à de nouvelles techniques agricoles ou hydrologiques. Il s'agit de domaines où les attentes sont fortes.

9. Ces dernières décennies, le travail de l'AIEA et les contributions de ses Etats membres ont permis de confirmer le potentiel des technologies nucléaires. La conférence internationale de 2017 sur les 60 ans du programme de coopération technique nous avait déjà permis de tirer ces conclusions.

Nécessaire poursuite d'une R&D coordonnée

Madame, Monsieur les co-Présidents,

10. Il en va de notre responsabilité commune de renouveler aujourd'hui notre engagement en faveur de la poursuite du développement de ces technologies. A cette fin, un des enjeux de cette conférence est d'identifier des segments

technologiques sur lesquels concentrer les efforts de R&D, ainsi que les dernières technologies disponibles et les opportunités à saisir en lien avec les Objectifs du développement durable.

11. Les applications nucléaires sont indéniablement au nombre des biens publics mondiaux, et justifient une action commune, à l'instar des Projets de recherche coordonnée de l'Agence. De notre point de vue, ce programme de recherche en réseau pourrait utilement être renforcé et prendre de l'ampleur.

Transfert de technologies

Madame, Monsieur les co-Présidents,

12. Une fois matures, les technologies développées dans le cadre de l'AIEA ont vocation à être transférées à tous ses Etats membres. La France paye dans les délais l'intégralité de sa quote-part au fonds de coopération technique et reconnaît le rôle essentiel du Programme de coopération technique.
13. Nous considérons néanmoins que ce programme gagnerait à être mieux articulé avec les autres mécanismes d'assistance promus par les départements techniques de l'Agence afin d'assurer une meilleure continuité entre recherche d'excellence et transfert de technologie. C'est un des objectifs de cette conférence que d'accroître la coordination du programme de coopération technique avec les centres internationaux basés sur des réacteurs de recherche (ICERR) ou les centres collaboratifs labellisés par l'AIEA.
14. Les exemples de l'engagement de la France sont nombreux : sa participation à plusieurs Projets de recherche coordonnée, ses deux centres collaboratifs, son centre ICERR associant 7 pays, et sa plateforme EVOC dédiée aux réacteurs de recherche. Les installations d'excellence françaises sont résolument au service de la recherche conjointe et de la formation, en partenariat avec l'AIEA et en droite ligne de nos engagements au titre du TNP.

Madame, Monsieur les co-Présidents, je vous remercie.